

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AU FOND CONFÉDÉRAL DE SOLIDARITÉ

Ce fond permet d'aider financièrement à hauteur de 30€ par jour de grève, les adhérents à jour de leur cotisation 2022-2023, lors des appels interprofessionnels nationaux.

La grève contre la réforme des retraites permet de bénéficier de ce fond de solidarité, contrairement à celle contre la réforme du lycée professionnel qui n'est pas interprofessionnelle.

Pour toute question relative à la constitution du dossier, veuillez contacter :

- M. COSTES Fabrice (secrétaire académique)
- 06 09 93 90 77
- syndicat@snetaa-lille.fr

Coordonnées du demandeur

N° d'adhérent (si connu) :
NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Mail :
Adresse personnelle :
Discipline :
Nom de l'établissement :
Ville de l'établissement :
Département de l'établissement :

Relevé des jours de grève

Date ou période (si plusieurs jours successifs)	Nombre de jours	Motif de la grève
TOTAL		

(compléter ou reproduire le tableau sur une feuille annexe si besoin)

Pièces justificatives (bulletins de paie)

Mois du bulletin de paie	Date du jour ou de la période de grève non payé par le rectorat

(compléter ou reproduire le tableau sur une feuille annexe si besoin)

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (Nom et Prénom),

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements écrits sur ce formulaire.

À, le / /.....

Signature :

Le formulaire et les pièces justificatives sont à retourner à :

SNETAA-FO Lille,
chez Monsieur COSTES Fabrice,
10 allée du Houblon,
59 190 HAZEBROUCK